
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 25 septembre 2019 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Isabelle Gauthier, Chef de division par intérim - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Serge Lamontagne, Directeur général
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Développement
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Diane Bouchard, Directrice générale adjointe - Services institutionnels
Mme Caroline Bourgeois, conseillère associée
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée
Mme Suzie Miron, conseillère associée
M. Alex Norris, conseiller associé
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé
M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE19 1468

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 25 septembre 2019 en y ajoutant l'article 30.009 et en y retirant les articles 60.001 et 60.002.

Adopté à l'unanimité.

CE19 1469

Vu la résolution CA19 14 0237 du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension en date du 3 septembre 2019;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des articles, les contrats pour la location de quatre dépanneuses avec opérateurs, entretien et accessoires pour les opérations de déneigement 2019-2020 et 2020-2021 de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17650;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
M.J. Contach enr.	lot 1	108 887,07 \$
Les Déneigements et Remorquages S.M.G.R. (1990) inc.	lots 2 et 3	231 674,62 \$
Sciage Montréal inc.	lot 4	127 421,04 \$

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1194969008

CE19 1470

Vu la résolution CA19 26 0283 du conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en date du 3 septembre 2019;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Remorquage Montréal plus inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la location de deux dépanneuses avec opérateur pour une durée de quatre ans, soit de 2019 à 2023, avec possibilité de renouvellement d'une année, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 440 249,11 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public RPPS19-04034-OP / 19-17650;

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1197445005

CE19 1471

Vu la résolution CA19 27 0250 du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve en date du 9 septembre 2019;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Bélanger SR inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le service de remorquage pour les saisons hivernales 2019-2020 et 2020-2021, avec une option de renouvellement pour les saisons hivernales 2021-2022 et 2022-2023, au prix unitaire de 94,50 \$ de l'heure, soit pour une somme maximale de 328 403,09 \$, taxes incluses, conformément aux articles 1 et 2 de l'appel d'offres public 19-17650;

- 2 - d'accorder à Remorquage Marco enr., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le service de remorquage pour les saisons hivernales 2019-2020 et 2020-2021, avec une option de renouvellement pour les saisons hivernales 2021-2022 et 2022-2023, au prix unitaire de 105 \$ de l'heure, soit pour une somme maximale de 364 896,16 \$, taxes incluses, conformément aux articles 3 et 4 de l'appel d'offres public 19-17650;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1197282004

CE19 1472

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de premier amendement au bail intervenu entre la Ville de Montréal et Complexe Place Crémazie S.E.C. (CM18 0825 et CM19 0446), et auquel intervient 9197-3586 Québec inc, pour la location d'un espace d'une superficie de 24 400 pieds carrés, situé au 7^e étage de l'immeuble sis au 50, boulevard Crémazie ouest, à des fins de bureaux;
- 2 - d'autoriser le président de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal à signer ledit projet de premier amendement au bail pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1190649004

CE19 1473

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier spécial non récurrent de 50 000 \$ au Conseil du patrimoine religieux du Québec pour l'organisation des Journées du patrimoine religieux de Montréal qui se sont tenues du 6 au 8 septembre 2019, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel;
- 2 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1190525001

CE19 1474

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 6 500 \$ à Archéo-Québec pour la 15^e édition du Mois de l'archéologie tenue au mois d'août 2019, dans le cadre du budget de fonctionnement;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1198027001

CE19 1475

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 20 000 \$ à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain afin d'appuyer le projet en lien avec la Semaine de l'aviation civile internationale de Montréal 2019;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1191084004

CE19 1476

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 20 000 \$ à l'Orchestre Métropolitain pour la présentation d'un concert au pied du Mont-Royal ayant eu lieu le 25 juillet, dans le cadre des Concerts Campbell 2019;
- 2 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1197599002

CE19 1477

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 75 000 \$ à Femmes du cinéma, de la télévision et des médias numériques, à la suite de l'appel à projet « Accélérer l'entrepreneuriat »;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1198298002

CE19 1478

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 50 000 \$ à Dynamo Ressource en mobilisation des collectivités, pour la réalisation du projet « Hackathon social - Décodons l'inclusion » portant sur les enjeux d'intégration, d'accueil et d'inclusion des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes, qui aura lieu du 22 au 24 novembre 2019, ainsi que de l'accompagnement des projets retenus jusqu'en juin 2020, lequel s'inscrit dans l'axe « Ville accueillante et intégrante » du plan d'action Montréal inclusive de la Ville de Montréal, dans le cadre du budget du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal du Service de la diversité et de l'inclusion sociale;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1198119003

CE19 1479

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 479 235 \$, aux organismes ci-après désignés, pour la période de 2019 à 2021, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants conclue entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et la Ville de Montréal (Entente MIDI-Ville 2018-2021);

Organisme	Projet	Montant
Centre de recherche d'emploi Côte-des-Neiges	ICI, Côte-des-Neiges/Sensibilisation des employeurs	133 235 \$
Centre Humanitaire d'Organisation de Ressources et de Références d'Anjou	Anjou, pour tous!	125 000 \$
Motivation-Jeunesse 16/18 INC.	Jeunes ambassadeurs contre les préjugés	149 000 \$
Accueils au coeur de l'enfance	Un lieu de paroles et de pouvoir pour les femmes	72 000 \$

- 2- d'approuver les quatre projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1197065001

CE19 1480

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention de soutien financier entre la Ville de Montréal et la ministre de la Sécurité publique du Québec pour le versement d'un montant de 600 000 \$ par le Ministère à la Ville, pour la période 2019-2021, pour la Recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (RSMUEL);
- 2 - d'approuver un projet de lettre d'entente de subvention, d'une durée de deux ans, entre la Ville de Montréal et Sécurité publique Canada, d'un montant de 1 800 000 \$, le tout, conditionnellement à l'obtention d'un décret du gouvernement du Québec autorisant la Ville à conclure cet accord, pour les années fiscales 2019-2020 et 2020-2021 du gouvernement du Canada;
- 3 - d'autoriser le directeur du Service de sécurité incendie de Montréal à signer lesdites lettre d'entente et convention pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'accorder au Service de sécurité incendie de Montréal un budget additionnel de 2 400 000 \$, équivalant aux subventions accordées par Sécurité publique Canada et le ministère de la Sécurité publique du Québec, pour les années fiscales 2019-2020 et 2020-2021 des gouvernements, pour la poursuite de l'implantation d'une force opérationnelle RSMUEL à Montréal;
- 5 - d'imputer les dépenses qui seront liées aux subventions, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1197614001

CE19 1481

Vu la résolution CA19 22 0265 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 9 septembre 2019;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2) pour la construction des infrastructures souterraines du futur prolongement des rues Sainte-Madeleine, Bourgeois et Charon, dans le cadre du projet Les Cours Pointe-Saint-Charles.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1196860002

CE19 1482

Vu la résolution CA19 08 0431 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 3 septembre 2019;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2) en vue du branchement au réseau municipal de la Ville de Montréal d'un réseau privé de conduites d'égout pluvial, dans le cadre d'un agrandissement ainsi que du réaménagement d'un stationnement extérieur situé au 1777, rue Bégin, dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1192565001

CE19 1483

Vu la résolution CA19 08 0432 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 3 septembre 2019;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2) en vue de modifications au système de drainage de rétention dans le cadre d'un agrandissement au bâtiment et du réaménagement du stationnement du bâtiment industriel situé au 400, boulevard Lebeau, dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1195208003

CE19 1484

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le Service de la culture à tenir un concours par avis public pour l'intégration d'une oeuvre d'art public dans le cadre des travaux de rénovation et d'agrandissement de la bibliothèque L'Octogone, dans l'arrondissement de LaSalle;
- 2- d'autoriser une dépense de 22 765,05 \$, taxes incluses, pour la tenue du concours menant à l'acquisition de l'oeuvre d'art et les dépenses générales du projet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1197641003

CE19 1485

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense estimée à 536,28 \$ relative au déplacement de M. Jean-François Parenteau, membre du comité exécutif, responsable des relations gouvernementales, de l'environnement, des services aux citoyens, de l'approvisionnement ainsi que du matériel roulant et des ateliers, le 3 octobre 2019, à Saint-Hyacinthe (Québec), afin d'assister au Colloque Défis de la main-d'œuvre en viabilité hivernale;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1191680002

CE19 1486

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense de 236,82 \$ relative au déplacement de Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal, les 29 et 30 août 2019, à Wendake (Québec), dans le cadre du 2^e Sommet des Premières Nations et des municipalités sur la réconciliation;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1190843007

CE19 1487

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la réception d'une contribution financière de 75 000 \$ en provenance de la Société des Amis du Jardin botanique pour la réalisation d'un atelier de bricolage de grande envergure, dans le cadre de l'exposition Les plantes étranges de MZ, qui aura lieu en 2020;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au montant de la contribution financière;
- 3 - d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1192912001

CE19 1488

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques à intenter un recours contre Détection de fuites PGS inc. et Gutermann en raison de défauts affectant les composantes spécialisées d'un système de surveillance et de détection de fuites acquis par le biais d'un appel d'offres.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1198075005

CE19 1489

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une modification à la dépense estimée à 852,05 \$ au lieu de 603,37 \$ relative au déplacement, les 25, 26 et 27 septembre 2019, de M. Jean-François Parenteau, membre du comité exécutif, responsable des relations gouvernementales, de l'environnement, des services aux citoyens, de l'approvisionnement ainsi que du matériel roulant et des ateliers, afin d'assister au 78^e Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), au Centre des congrès de Québec;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1191680001

CE19 1490

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 59 du Règlement sur l'encadrement des animaux domestiques (18-042), l'ordonnance numéro 3 jointe au présent dossier décisionnel, relative à la liste des associations de races pouvant délivrer une preuve d'enregistrement pour un chien ou un chat reproducteur, aux fins de l'application du règlement 18-042.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1197515002

CE19 1491

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le Règlement 82-2019 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Avenue Broadway, adopté le 21 août 2019, par le conseil municipal de Montréal-Est, celui-ci étant conforme aux objectifs et aux dispositions du document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal;
- 2- d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à son égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Montréal-Est.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1191013003

CE19 1492

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 115 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2019) (18-070), l'ordonnance numéro 8 jointe au présent dossier décisionnel, permettant l'accès gratuit (aller-simple) au service BIXI le vendredi 27 septembre 2019, de 9 h à 15 h, dans le cadre de la journée mondiale de mobilisation pour le climat.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1194368010

CE19 1493

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport des décisions déléguées concernant la conclusion de contrat relatif à la location et les aliénations d'immeubles, couvrant la période du 1^{er} août au 31 août 2019, le tout, conformément au *Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.003 1198078012

Levée de la séance à 9 h 30

70.001

Les résolutions CE19 1468 à CE19 1493 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville